

## LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
89.01	Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises.			
8901.10.00	- Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes; transbordeurs	C	25 %	25 %
8901.20.00	- Bateaux-citernes	C	25 %	25 %
8901.30.00	- Bateaux frigorifiques autres que ceux du n° 8901.20	C	25 %	25 %
8901.90	- Autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises			
8901.90.10	--- Bateaux ouverts	C	10 %	15 %
8901.90.90	--- Autres	C	25 %	25 %
8902.00	Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche.			
8902.00.10	--- D'une longueur enregistrée n'excédant pas 30,5 m	C	25 %	25 %
8902.00.20	--- D'une longueur enregistrée excédant 30,5 m	D	En fr.	En fr.
89.03	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës.			
8903.10.00	- Bateaux gonflables	B	10 %	15 %
	- Autres :			
8903.91.00	-- Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire	B	10 %	15 %
8903.92.00	-- Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord	C	10 %	15 %
8903.99	-- Autres			
8903.99.10	--- Périssaires de course	D	En fr.	En fr.
	--- Autres :			
8903.99.91	---- D'une longueur hors-tout n'excédant pas 9,2 m	B	10 %	15 %
8903.99.92	---- D'une longueur hors-tout excédant 9,2 m	B	10 %	15 %
8904.00.00	Remorqueurs et bateaux-pousseurs.	C	25 %	25 %
89.05	Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles.			